

Commune :
MONTAUBAN (121)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 9053

Document vérifié et numéroté le 11/02/2019
A MONTAUBAN

Par **PLAGNE Sébastien**
inspecteur des finances publiques
Signé

MONTAUBAN
436 rue Edouard Forestié
BP 630

82017 MONTAUBAN
Téléphone : 05 63 21 57 77
Fax : 05 63 21 57 02
ptgc.820<;montauban@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLI

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)
a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé

le par géomètre à

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la mise 6463.

A , le

Feuille(s) : 000 HP 01

Qualité du plan : P4 ou CP [20 cm]

Echelle d'origine : 1/2000

Echelle d'édition : 1/1000

Date de l'édition : 11/02/2019

Support numérique :

D'après le document d'arpentage
dressé

Par LACAM (2)

Réf. : D17205

Le 18/12/2018

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)

ORIGINAL

SOGEXFO selarl
Géomètres-Experts Associés
Sébastien LACAM
76, rue Léon Cladel - BP 446
82004 MONTAUBAN cedex
Tél : 05 63 63 33 77
E-mail : montauban@sogexfo.com



